

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1222

17 novembre 2005

SOMMAIRE

Acte II S.A., Luxembourg	58620	DHL International S.A., Contern	58653
Advanced Oeno Consulting, S.à r.l., Luxembourg .	58637	Dibe, S.à r.l., Luxembourg	58620
Advanced Oeno Consulting, S.à r.l., Luxembourg .	58637	Du Fort Financing S.A., Luxembourg	58647
Alide-Restaurant, S.à r.l., Frisange	58653	Du Fort Investors S.A., Luxembourg	58652
Alphicom, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	58643	DuPont Engineering Products, S.à r.l., Contern . .	58633
Amnye Machen Productions S.A.	58626	EG Immo S.A., Schengen	58626
ASA-Location S.A., Luxembourg	58618	Encon, S.à r.l., Luxembourg	58647
Auto 2 S.A., Luxembourg	58644	Energotherm Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .	58612
Balta Reinsurance S.A., Luxembourg	58618	Entreprise de Toitures Francis Stoffel-Reding, S.à r.l., Livange	58613
Brack Re Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg	58614	Entreprise Giovanni Vittore, S.à r.l., Bettem- bourg	58640
Brack Re Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg	58614	Enyo Holding S.A., Luxembourg	58624
Brack Re Lamont (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg	58615	EuroNextra Investment Sicav, Luxembourg	58610
Brack Re Lamont (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg	58615	Fast and Serious S.A., Windhof	58652
Brack SER Consulting (Luxembourg), S.à r.l., Lu- xembourg	58615	Fast Forward, S.à r.l., Luxembourg	58627
Brack SER Consulting (Luxembourg), S.à r.l., Lu- xembourg	58615	Fondation Déieren Asyl	58654
Brack SER Real Estate (Luxembourg), S.à r.l., Lu- xembourg	58616	Giomi, S.à r.l., Luxembourg	58627
Brack SER Real Estate (Luxembourg), S.à r.l., Lu- xembourg	58616	Global Assekuranz Makler S.A., Schengen	58628
Bruffaerts-Somers-Bruffaerts, S.e.n.c., Luxem- bourg	58619	Gravograph Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . .	58612
C.S.R. S.A., Luxembourg	58649	Gravograph Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . .	58612
Capgemini Reinsurance Company S.A., Luxem- bourg	58618	Gravograph Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . .	58612
Carles S.A., Luxembourg	58614	Gravograph US Finance, S.à r.l., Luxembourg . . .	58611
Castalie, S.à r.l., Luxembourg	58617	Gravograph US Finance, S.à r.l., Luxembourg . . .	58611
Castalie, S.à r.l., Luxembourg	58617	Gravograph US Finance, S.à r.l., Luxembourg . . .	58611
CipherQuest Lux S.A., Steinsel	58615	Great Sandy S.A., Luxembourg	58611
COLUFI - Compagnie Luxembourgeoise de Partici- pations Financières S.A.H., Luxembourg	58642	Guy Kayser, S.à r.l., Bascharage	58614
Compagnie Financière de la Gaichel S.A.H., Luxem- bourg	58656	Hot Chocolate, Distribution de Boissons Chaudes et Froides, S.à r.l., Remerchen	58613
Delaux Partner's, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	58643	Hurca Investment Holding S.A., Luxembourg . . .	58617
DHL Express (Luxembourg) S.A., Contern	58654	Integra Consultancy Services S.A., Luxembourg .	58638
		Intermedilux S.A., Luxembourg	58633
		Intermedilux S.A., Luxembourg	58633
		Intesa Holding International S.A., Luxembourg . .	58655
		Karsira Holding S.A., Luxembourg	58623
		Key Participations S.A., Luxembourg	58648
		Key Participations S.A., Luxembourg	58648
		Klimmers Corporation, S.à r.l., Luxembourg	58629
		LASCA, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	58643
		Lahndrik Holdings S.A., Luxembourg	58628

Lentitia S.A., Diekirch	58628	Prometheus Immobilière, S.à r.l., Luxembourg. . .	58638
Lentitia S.A., Diekirch	58628	Prometheus Immobilière, S.à r.l., Luxembourg. . .	58638
Léon Kremer et Fils, S.à r.l., Esch-sur-Alzette. . .	58640	Prora S.A., Luxembourg.	58653
Lux Archery S.A., Goetzingen.	58656	Rakis Holding S.A., Luxembourg.	58627
M.T.A. Multi Task Agency, S.à r.l., Luxembourg. .	58634	Remo S.A., Esch-sur-Alzette	58643
M.T.A. Multi Task Agency, S.à r.l., Luxembourg. .	58634	Saft Finance, S.à r.l., Luxembourg.	58617
Magalox S.A., Luxembourg	58635	Sesoma Holding S.A., Luxembourg.	58614
Maison du Lit, S.à r.l., Bertrange.	58648	Signal Lux Investment S.A., Luxembourg	58636
Mantilla S.A., Luxembourg	58656	Sinser (International), S.à r.l., Luxembourg	58617
Mercantil Finasa Holdings (Luxembourg) S.A., Lu-		Sipam Participations S.A., Luxembourg.	58648
xembourg	58616	SOFIRI, Société de Financement des Risques Indus-	
Mercantil Finasa Holdings (Luxembourg) S.A., Lu-		triels S.A., Luxembourg	58618
xembourg	58616	Société Européenne de Participations Commer-	
Metal Concept & Machine S.A., Esch-sur-Alzette .	58639	ciales S.A., Luxembourg.	58616
Meubles Kandel, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	58643	Sofinka S.A., Luxembourg	58620
My Models, S.à r.l., Luxembourg	58635	Sogidim S.A., Luxembourg.	58640
My Models, S.à r.l., Luxembourg	58635	Solotrak Holding S.A., Luxembourg	58653
My Models, S.à r.l., Luxembourg	58635	Solotrak Holding S.A., Luxembourg.	58653
New Trans Lux, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.	58640	serviPlus, S.à r.l., Remich	58613
Noir Désir, S.à r.l., Remich	58613	Tess-Cat, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	58639
Oume Soparfi S.A., Luxembourg	58640	UBAM, Sicav, Luxembourg	58637
Passendale Investments S.A., Luxembourg	58634	UBAM, Sicav, Luxembourg	58637
Passendale Investments S.A., Luxembourg	58634	UBP Advisory Services S.A., Luxembourg	58639
PC-Broker.Com S.A., Luxembourg	58635	UBP Advisory Services S.A., Luxembourg	58639
Posten Reinsurance S.A., Luxembourg.	58618	Verlutig S.A.H., Luxembourg.	58655
Project Development & Management S.A., Luxem-		Wafa S.A., Luxembourg.	58627
bourg	58648	Westwood S.A., Luxembourg	58654
Prometheus Immobilière, S.à r.l., Luxembourg . .	58638	Yak, S.à r.l., Luxembourg.	58623
Prometheus Immobilière, S.à r.l., Luxembourg . .	58638		

EURONEXTRA INVESTMENT, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 58.206.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le 25 avril 2005 au siège social à Luxembourg

Cinquième résolution

L'assemblée prend acte des démissions d'Enrico Maiocchi et de Luigi Emanuele Glarey en date du 27 janvier 2004 et de Bruno Agostini en date du 2 avril 2004.

L'assemblée décide de ne pas renouveler les mandats de Marco Ratti et de Claude Deschenaux avec effet au 26 avril 2004.

L'assemblée décide de ratifier la décision du conseil d'administration de nommer Clemente Benelli en date du 1^{er} avril 2004 et de nommer Marco Avoledo et Sandro Pontecorvo en tant que nouveaux administrateurs, avec effet au 26 avril 2004, tous étant agréés par la CSSF en date du 3 juin 2004.

L'assemblée renouvelle le mandat de ERNST & YOUNG en tant que réviseur d'entreprise.

Conseil d'administration:

- Clemente Benelli, Président,
- SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,
- Marco Avoledo, Administrateur,
- NEXTRA INVESTMENT MANAGEMENT SGR S.p.A., Piazza Cadorna, 3, I-20121 Milano,
- Sandro Pontecorvo, Administrateur,
- NEXTRA INVESTMENT MANAGEMENT SGR S.p.A., Piazza Cadorna, 3, I-20121 Milano.

Réviseur d'Entreprises:

- ERNST & YOUNG S.A., 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du réviseur prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire 2006.

Pour extrait conforme

EURONEXTRA INVESTMENT, SICAV

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01820. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(057068.3/024/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

GRAVOGRAPH US FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 76.131.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09463, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour GRAVOGRAPH US FINANCE, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056739.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

GRAVOGRAPH US FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 76.131.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09461, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour GRAVOGRAPH US FINANCE, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056744.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

GRAVOGRAPH US FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 76.131.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09458, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour GRAVOGRAPH US FINANCE, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056738.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

GREAT SANDY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.689.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 31 mars 2005, enregistré à Mersch, le 6 avril 2005, volume 431, folio 9, case 4, que la société anonyme GREAT SANDY S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg 8, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 11 août 2000, publié au Mémorial C numéro 122 du 16 février 2001, au capital social de deux cent quarante-cinq mille euros (245.000,- EUR) divisé en deux mille quatre cent cinquante (2.450) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme GREAT SANDY S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(056837.3/242/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

GRAVOGRAPH LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.234.150,-.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 76.130.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09475, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour GRAVOGRAPH LUXEMBOURG, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056742.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

GRAVOGRAPH LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.234.150,-.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 76.130.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09471, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour GRAVOGRAPH LUXEMBOURG, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056741.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

GRAVOGRAPH LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.234.150,-.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 76.130.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09468, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour GRAVOGRAPH LUXEMBOURG, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056740.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

ENERGOTHERM LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12,500.00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 94.908.

Suite aux décisions prises par l'Associé Unique en date du 20 mai 2005, la démission de ses fonctions de gérant de MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.) a été acceptée.

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg a été nommé aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée.

Au 27 juin 2005, le Conseil de gérance se compose désormais comme suit:

Nahum Galmor, 21, Via Caronnara, I-16036 Recco.

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse, à partir du 1^{er} juin 2005, du gérant suivant:

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour ENERGOTHERM LUXEMBOURG, S.à r.l.

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09722. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055863.3/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2005.

**HOT CHOCOLATE S.À R.L., DISTRIBUTION DE BOISSONS CHAUDES ET FROIDES,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5440 Remerchen, 95A, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 80.144.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(056747.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

NOIR DESIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5551 Remich, 1, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 77.718.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01188, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(056751.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

serviPlus, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5551 Remich, 1, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 48.091.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01181, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(056754.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

ENTREPRISE DE TOITURES FRANCIS STOFFEL-REDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, 1, rue des Commerçants.
R. C. Luxembourg B 29.821.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(056755.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

58614

BRACK RE HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 90.789.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00527, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(056756.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

BRACK RE HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 90.789.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(056759.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

SESOMA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1512 Luxembourg, 6, rue Pierre Federspiel.
R. C. Luxembourg B 94.389.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprise

Signatures

(056757.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

CARLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 83.690.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01175, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprise

Signatures

(056758.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

GUY KAYSER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4917 Bascharage, rue de la Continentale.
R. C. Luxembourg B 84.785.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02093, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 6 juillet 2005.

Signature.

(056935.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

BRACK RE LAMONT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 90.791.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00535, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(056760.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

BRACK RE LAMONT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 90.791.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(056761.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

BRACK SER CONSULTING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 90.796.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00548, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(056763.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

BRACK SER CONSULTING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 90.796.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00553, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(056774.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

CipherQuest Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7307 Steinsel, 43, rue Basse.
R. C. Luxembourg B 89.100.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 juin 2005

L'Assemblée accepte la démission de la Société COMPTABILITE GENERALE ET EUROLATION, S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes et nomme la Société SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION, S.à r.l. comme nouveau Commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2005.

Pour la société

G. Wilson

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00799. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056848.3/619/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

BRACK SER REAL ESTATE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 90.795.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00563, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Gallasin.

(056778.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

BRACK SER REAL ESTATE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 90.795.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Gallasin.

(056779.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS COMMERCIALES S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.776.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00087, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS COMMERCIALES S.A., Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(056771.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

MERCANTIL FINASA HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme (en liquidation).Siège social: L-1340 Luxembourg, 2, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 71.634.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que le rapport du commissaire y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01204, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005.*Pour la Société*

Signature

(056800.3/260/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

MERCANTIL FINASA HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme (en liquidation).Siège social: L-1340 Luxembourg, 2, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 71.634.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que le rapport du commissaire y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01183, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005.*Pour la Société*

Signature

(056801.3/260/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

CASTALIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 87.085.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00601, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(056781.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

CASTALIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 87.085.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00617, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(056783.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

HURCA INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**Capital social: USD 50.000,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 61.149.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00621, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels.

(056786.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

SINSER (INTERNATIONAL), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 31.670.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SINSER (INTERNATIONAL), S.à r.l.

Signature

(056804.3/682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

SAFT FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 11.022.500.**Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 96.506.

En date du 29 juin 2005 l'associé unique de la Société, SAFT BETA, S.à r.l., a transféré toutes ses 419.500 parts sociales de classe A et toutes ses 21.400 parts sociales de classe B à la société anonyme de droit français SAFT GROUPE S.A. ayant son siège social au 12, rue Sadi Carnot, F-93170 Bagnole, France et étant enregistrée au registre de commerce de Bobigny sous le numéro 481 480 465.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00999. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056985.3/260/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

POSTEN REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 54.905.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00040, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société POSTEN REINSURANCE S.A.

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

(056806.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

SOFIRI, SOCIETE DE FINANCEMENT DES RISQUES INDUSTRIELS, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 26.550.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SOFIRI

ACSG (EUROPE)

Signature

(056811.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

BALTA REINSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 92.168.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société BALTA REINSURANCE

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(056812.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

CAPGEMINI REINSURANCE COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 24.867.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société CAPGEMINI REINSURANCE COMPANY

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(056813.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

ASA-LOCATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 59.481.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09785, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056822.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

BRUFFAERTS-SOMERS-BRUFFAERTS, Société en nom collectif.
Enseigne commerciale: MOBILE LEASE SERVICES, S.e.n.c.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 108.881.

STATUTS

Fait à la date de / Passed on The Date of 4 juillet 2005.

Les Constituants:

1. M. / Mr Bruffaerts Gerd, commerçant, né le 24 janvier 1976, résident à B-3300 Tienen, Hannuitse steenweg n° 100;
2. M. / Mr Somers Gert, commerçant, né le 14 juin 1975, résident à B-3078 Kortenberg, Annonciadenstraat n° 25;
3. M. / Mr Bruffaerts Jan, commerçant, né le 4 décembre 1974, résident à B-3078 Kortenberg, Gemeentehuisstraat n° 27.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les Constituants et tous ceux qui pourraient devenir Associés par la suite, une Société en Nom Collectif qui sera régie par les Lois luxembourgeoises relatives ainsi que par les Présents statuts.

Art. 2. La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat.

Art. 3. La Société prendra comme dénomination BRUFFAERTS-SOMERS-BRUFFAERTS, société en nom collectif agissant sous l'enseigne commerciale MOBILE LEASE SERVICES S.e.n.c.

Art. 4. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Elle pourra être dissoute sur simple décision des Associés.

Art. 5. Le Siège Social est établi au Luxembourg. Il pourra être transféré dans n'importe quelle autre localité du Grand-Duché sur simple décision des Associés.

Art. 6. Le Capital social a été établi à EUR 2.500,- (deux mille cinq cent euros), divisé en cent parts de vingt cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Souscription du capital - Subscription of the capital

1. M. / Mr Bruffaerts Gerd, préqualifié	33 Parts
2. M. / Mr Somers Gert, préqualifié.	34 Parts
3. M. / Mr Bruffaerts Jan, préqualifié	33 Parts
Total: (cent parts sociales).	100 Parts

Toutes les Parts ont été libérées totalement par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux mille cinq cent euros (EUR 2.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la nouvelle Société.

Art. 7. La Société est administrée par un ou plusieurs Gérants, Associés ou non.

Ils peuvent être nommés pour un terme illimité.

Les Gérants sont rééligibles.

Art. 8. Chaque Année le 31 décembre il sera fait par la Gérance un inventaire de l'Actif et du Passif de la Société ainsi que le bilan et le Compte des Profits et Pertes.

Le Bénéfice Net, déduction faite de tous frais généraux et amortissements, est à la disposition de l'Assemblée Générale de la Société.

Art. 9. Pour tous les points non expressément prévus dans les présentes, les parties se réfèrent aux dispositions Légales en vigueur.

Tous les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa Constitution ont été réglés.

Assemblée Générale

Et ensuite les Associés, présents ou représentés, représentant l'intégralité du Capital social, se considérant tous comme valablement convoqués, se sont réunis en Assemblée Générale et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. A été nommé comme Gérant:
Monsieur Somers Gert préqualifié.
2. Le mandat est défini pour une durée illimitée.
3. La Société est valablement engagée par la signature individuelle du Gérant.
4. Le Siège Social a été établi à:
29, avenue Monterey,
L-2163 Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec preuves de leurs Identités, le Présent Acte.

Fait et passé à Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02020. – Reçu 179 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056836.3/000/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

SOFINKA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 60.650.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire qui s'est tenue le 23 mai 2005 à 11.00 heures à Luxembourg

Résolution

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Jean Quintus, Monsieur Koen Lozie, Monsieur Thierry Trinson, Monsieur Olivier Van Der Rest et COSAFIN S.A. au poste d'Administrateur et Monsieur Pierre Schill en tant que commissaire aux comptes.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00748. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056817.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

DIBE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 55, rue d'Anvers.
R. C. Luxembourg B 90.089.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09787, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056826.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

ACTE II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter.
R. C. Luxembourg B 109.001.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-sept mai.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

- Monsieur Luc Heyse, expert-fiscal, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter, agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité d'administrateur-délégué de
- la société de droit luxembourgeois ACOFI S.A., avec siège social à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme comme suit:

Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de ACTE II S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du Conseil d'Administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles de droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à la cessation de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société a pour objet la gestion d'un patrimoine immobilier pour son compte propre.

La société pourra enfin, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, réaliser tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, fiduciaires, civiles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social ou qui seront de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (EUR 32,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, procéder au rachat de ses propres actions.

En cas d'augmentation de capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'Assemblée Générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'Assemblée Générale, les administrateurs restant ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président. Le premier président pourra être désigné par l'Assemblée Générale.

En cas d'empêchement du président, l'Administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Art. 8. Toute décision du Conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du Conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès verbaux des séances du Conseil d'Administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'Assemblée Générale.

Art. 11. Le Conseil d'Administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la seule signature de toute(s) autre(s) personne(s) à qui des pouvoirs de signature auront été spécialement délégués par le conseil d'administration avec l'autorisation de l'assemblée générale.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, nommés par l'Assemblée Générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'Assemblée Générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée Générale

Art. 14. L'Assemblée Générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'Assemblée Générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième jeudi du mois de juin de chaque année à 10.00 heures et pour la première fois en 2006.

Si ce jour est un jour férié légal, l'Assemblée Générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Une Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée par le Conseil d'Administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite des actionnaires représentant au moins le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'Assemblée Générale Ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légal; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'Assemblée Générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution, Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'Assemblée Générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale qui détermine leurs pouvoirs.

Dispositions générales

Art. 21. La loi luxembourgeoise du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

La première année sociale commence le jour de la constitution de la société et se terminera le 31 décembre 2005.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. ACOFI S.A., préqualifiée.....	999 actions
2. M. Luc Heyse, préqualifié.....	1 action
Total	1.000 actions

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces de sorte que le montant de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire, qui le constate expressément.

Constat

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Loi anti-blanchiment

En application de la loi du 11 août 1998, les comparants déclarent être les bénéficiaires réels de cette opération et ils déclarent en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en Assemblée Générale Extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse du siège social est fixée à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs pour une durée de six ans:
 1. Monsieur Marc Wallerich, commerçant, demeurant à F-57740 Longeville-lès-Metz, route de Faulquemont,
 2. Monsieur Luc Heyse, expert-fiscal, demeurant à Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter,
 3. Monsieur Jacques Fostier, expert-comptable, demeurant à Fauvillers (B), 26, Grand-rue.

Monsieur Marc Wallerich, préqualifié, est nommé administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature en toute circonstance.

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes pour une durée de six ans:

La société de droit britannique NASSAU MANAGEMENT LIMITED, avec siège à S48LU Sheffield, 320, Petrestreet.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire qui certifie l'état civil des parties, pour autant qu'il s'agisse de personnes physiques, d'après copie des cartes d'identité.

Signé: L. Heyse, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 1^{er} juin 2005, vol. 433, fol. 3, case 11. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour copie conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 5 juillet 2005.

C. Mines.

(058622.3/225/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2005.

KARSIRA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.535.

—

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg, le 4 juillet 2005

Première résolution

Renouvellement du Conseil d'administration suite à la démission et décharge des administrateurs.

Le Conseil d'administration est désormais composé par M^e Charles Bisante, Mme Antonietta Cordaro et M. Carlo Acampora.

Les mandats des administrateurs expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle tenue en 2008.

Deuxième résolution

Substitution du Commissaire aux comptes, à savoir WORLD ACCOUNTING LTD., par COMPTA S.A. Le mandat du Commissaire aux comptes expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle tenue en 2010. Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00929. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056827.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

YAK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 19, rue de Strasbourg.

R. C. Luxembourg B 90.586.

—

Les soussignés:

- Monsieur Narayan Gurung, 2, rue Charles VI, L-1327 Luxembourg;

- Monsieur Ramakant Sharma, 16, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg.

Se sont réunis en assemblée générale en ce 4 juillet 2005 pour désigner d'un commun accord un gérant technique supplémentaire de la société, conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu que:

1. Soit nommé gérant technique de ladite société pour une durée indéterminée Monsieur Narayan Bahadur Gurung, né à Kaski (Nepal), le 27 novembre 1967, demeurant à L-1327 Luxembourg, 2, rue Charles VI, lequel pourra valablement engager ladite société par sa seule signature.

Fait à Luxembourg, le 4 juillet 2005.

N. Gurung / R. Sharma.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02036. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056840.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

ENYO HOLDING, Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 109.002.

STATUTS

L'an deux cinq, le trente juin.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

Ont comparu:

1. Monsieur Thierry Hellers, expert-comptable, né à Luxembourg le 13 septembre 1968, avec adresse professionnelle à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

2. Monsieur Gernot Kos, expert-comptable, né à Eisenstadt (Autriche) le 23 janvier 1970, avec adresse professionnelle à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de ENYO HOLDING.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion, ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toute autre manière, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales.

Elle peut en outre faire l'acquisition et la mise en valeur de brevets et licences connexes.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trente et un (31) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, télex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, télex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de mai à 16.00 heures et pour la première fois en 2006.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2005.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Thierry Hellers, préqualifié, seize actions.	16
2. Monsieur Gernot Kos, préqualifié, quinze actions	15
Total: trente et une actions.	31

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentale a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille six cents euros (EUR 1.600,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs leur mandats expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2011:
 - a) Monsieur Thierry Hellers, préqualifié,
 - b) Monsieur Gernot Kos, préqualifié,
 - c) Monsieur Robert Becker, conseil fiscal, né à Luxembourg le 6 octobre 1936 avec adresse professionnelle à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

3. Est appelé à la fonction de commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2011:

Madame Carole Cahen, conseil fiscal, née à Luxembourg le 31 octobre 1972, avec adresse professionnelle à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

4. Le siège social de la société est fixé à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

5. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom prénom état et demeure, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Th. Hellers, G. Kos, M. Lecuit.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 1^{er} juillet 2005, vol. 406, fol. 48, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): T. Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 7 juillet 2005.

M. Lecuit.

(058625.3/243/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2005.

EG IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 1E, Waïstrooss.

R. C. Luxembourg B 66.965.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056833.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

AMNYE MACHEN PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 52.415.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005 nous vous prions d'apporter le changement suivant au registre de commerce:

- 1) Suite à la démission de Monsieur Georges Brimeyer de son poste d'administrateur et administrateur-délégué;
- 2) Monsieur Tom Brimeyer (administrateur);
- 3) Et Mademoiselle Vangelina Karamitre (administrateur) sont remplacés au conseil d'Administration pour une durée de 6 ans à partir de ce jour par:
- 4) Monsieur Daniel Serge Guoerguievsky, a été nommé administrateur et administrateur-délégué, né le 3 juillet 1947 à Antibes, Alpes Maritimes, demeurant à La Frasse F-74700 Cordon.

En outre le siège social à L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté est dénoncé avec effet immédiat ainsi que le commissaire aux comptes AMSTIMEX S.A., FIDUCIAIRE COMPTABLE avec son siège social à L-1880 Luxembourg, 18, rue Pierre Krier démissionne avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00566. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056876.3/637/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

58627

RAKIS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.542.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg, le 4 juillet 2005

Première résolution

Renouvellement du Conseil d'administration suite à la démission et décharge des administrateurs.
Le Conseil d'administration est désormais composé par M^e Charles Bisante, Mme Antonietta Cordaro et M. Carlo Acampora.

Les mandats des administrateurs expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle tenue en 2008.

Deuxième résolution

Substitution du Commissaire aux comptes, à savoir WORLD ACCOUNTING LTD., par COMPTA S.A. Le mandat du Commissaire aux comptes expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle tenue en 2010. Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00931. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056830.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

FAST FORWARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1540 Luxembourg, 2, rue Benjamin Franklin.
R. C. Luxembourg B 94.682.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09796, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056838.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

GIOMI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2155 Luxembourg, 144, Millewee.
R. C. Luxembourg B 69.137.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09813, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056841.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

WAFSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 40.300.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2005 nous vous prions d'apporter le changement suivant au registre de commerce:

Le siège social est transféré à L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00567. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056843.3/637/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

GLOBAL ASSEKURANZ MAKLER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 1E, Waïstrooss.
R. C. Luxembourg B 77.575.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09805, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056851.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

LAHNDRIK HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 14.622.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue en date du 10 juin 2005 au siège social

L'Assemblée accepte la démission de GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A. de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société.

L'Assemblée nomme GEF, GESTION, EXPERTISE ET FISCALITE, S.à r.l., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg aux fonctions de commissaire aux comptes de la société. Son mandat arrivera à échéance lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01158. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056853.3/520/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

LENTITIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération.
R. C. Luxembourg B 96.537.

Extrait des décisions de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 16 juin 2005

Le siège social a été transféré de L-9255 Diekirch, 14, place de la Libération, à L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération.

Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour avis sincère et conforme

LENTITIA S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09753. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056858.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

LENTITIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération.
R. C. Luxembourg B 96.537.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 22 octobre 2003, acte publié au Mémorial C n° 1265 du 28 novembre 2003.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09752, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LENTITIA S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(056861.3/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

KLIMMERS CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 109.029.

—
STATUTES

In the year two thousand five, on the seventeenth of June.
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C. Luxembourg B 37.974,

here represented by itself represented by Mr. Michel van Krimpen, lawyer, residing professionally at Luxembourg and Mr. Mark Torbick, lawyer, residing professionally at Luxembourg, acting jointly in their respective capacities as director and attorney-in-fact A and B.

Such appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée unipersonnelle:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2.

2.1. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

2.3. The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.5. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

2.6. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name KLIMMERS CORPORATION, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The capital is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) divided into one hundred and twenty-five (125) share quotas of one hundred Euro (100.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partners. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2005.

Art. 16. Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends.

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The share quotas have been subscribed by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, which is the sole partner of the company.

The share quotas have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred and fifty Euro (1,250.- EUR).

Resolutions of the sole partner

1) The company will be administered by one manager:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed.

The duration of its mandate is unlimited and it has the power to bind the company by its sole signature.

2) The address of the corporation is in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C. Luxembourg B 37.974,

ici représentée par Monsieur Michel van Krimpen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg et Monsieur Marc Torbick, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en leurs qualités respectives de fondés de pouvoirs A et B.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2.

2.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

2.2. La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières. La Société pourra accorder tous crédits, y compris les intérêts de prêts et/ou par l'émission de valeurs mobilières à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur certains de ses actifs.

2.3. La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

2.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

2.5. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

2.6. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination KLIMMERS CORPORATION, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de chacun des membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2005.

Art. 16. Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaires des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires.

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, qui est l'associé unique de la société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR).

Décisions de l'associé unique

1) La société est administrée par un gérant:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée.

La durée de son mandat est illimitée et il a le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

2) L'adresse du siège social est fixée à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. van Krimpen, M. Torbick, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 22 juin 2005, vol. 432, fol. 6, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 1^{er} juillet 2005.

H. Hellinckx.

(058833.3/242/262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2005.

INTERMEDILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 99.849.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056863.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

INTERMEDILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 99.849.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09838, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056868.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

DuPont ENGINEERING PRODUCTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 33.714.000,-.

Siège social: Contern.

R. C. Luxembourg B 24.569.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01393, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

Pour la Société

Signature

(057076.3/260/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

58634

PASSENDALE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.803.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée générale des actionnaires tenue en date du 20 juin 2004 que:

1. L'Assemblée réélit aux postes d'administrateurs de la société jusqu'à l'Assemblée générale qui se prononcera sur les comptes au 31 décembre 2005:

- M. Igor Kovrovstsev,
- M. Andrei Polyakov,
- M. Steffen Wünschmann.

2. L'Assemblée réélit au poste de Commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'Assemblée générale qui se prononcera sur les comptes de la société au 31 décembre 2005:

- FIDUCIAIRE PROBITAS, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 146, avenue Gaston Diderich.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF10020. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056864.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

PASSENDALE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.803.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF10015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(056866.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

M.T.A. MULTI TASK AGENCY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 167, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 76.582.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09839, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056870.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

M.T.A. MULTI TASK AGENCY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 167, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 76.582.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09840, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056871.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

MY MODELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 49, rue Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 80.332.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056881.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

MY MODELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 49, rue Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 80.332.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09842, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056882.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

MY MODELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 49, rue Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 80.332.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09843, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056886.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

MAGALOX S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 61.452.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09792, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056873.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

PC-BROKER.COM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 1, rue d'Anvers.

R. C. Luxembourg B 71.635.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09847, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056893.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

SIGNAL LUX INVESTMENT S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.458.

L'an deux mille cinq, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SIGNAL LUX INVESTMENT S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, R.C.S. Luxembourg section B numéro 18.458, constituée sous la dénomination de ASTEK FINANZ A.G. à Mesocco (Suisse), le 7 mars 1966.

Le siège de la société a été transféré à Luxembourg et la dénomination a été changée en ERLÉN HOLDING S.A. suivant acte reçu par Maître André Prost, alors notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 3 juin 1981, publié au Mémorial C numéro 180 du 7 septembre 1981, et dont les statuts ont été modifiés:

suivant deux actes reçus par Maître Lucien Schuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 janvier 1984, publié au Mémorial C numéro 51 du 21 février 1984, et en date du 8 juillet 1986, publié au Mémorial C numéro 302 du 25 octobre 1986,

suivant deux actes reçus par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 mars 1996, publié au Mémorial C numéro 278 du 7 juin 1996, contenant la suppression du statut fiscal de holding 1929 pour lui conférer le statut fiscal de société de participations financières (Soparfi), et en date du 4 mars 1998, publié au Mémorial C numéro 406 du 5 juin 1998, contenant changement de la dénomination sociale en SIGNAL LUX HOLDING S.A.,

suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 2 août 1999, publié au Mémorial C numéro 851 du 15 novembre 1999;

- en date du 26 septembre 2000, publié au Mémorial C numéro 223 du 27 mars 2001, contenant changement de la dénomination sociale en SIGNAL LUX INVESTMENT S.A.,

- en date du 23 septembre 2002, publié au Mémorial C numéro 1619 du 12 décembre 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Françoise Basso, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Daniel Do Carno employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Stéphanie Stacchini, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Nouvelle fixation de la date de l'assemblée générale annuelle au 30 juin à 12.00 heures.

2. Modification afférente de l'article 15 des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de fixer la date de l'assemblée générale annuelle au 30 juin à 12.00 heures.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article quinze des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations le 30 juin à 12.00 heures.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent cinquante euros.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: F. Basso, D. Do Carno, S. Stacchini, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 4 juillet 2005, vol. 532, fol. 22, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 juillet 2005.

J. Seckler.

(058882.2/231/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2005.

UBAM, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 35.412.

—
Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration avec effet au 18 octobre 2004

- Le Conseil d'Administration décide d'accepter la démission de Monsieur Jacques Benzeno en tant qu'administrateur du Conseil d'Administration avec effet au 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

Pour le Conseil d'Administration de UBAM

UNION BANCAIRE PRIVEE (LUXEMBOURG) S.A.

Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00392. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056900.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

UBAM, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 35.412.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BG00399, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour le Conseil d'Administration de UBAM

UNION BANCAIRE PRIVEE (LUXEMBOURG) S.A.

Domiciliaire

Signature

(056916.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

ADVANCED OENO CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 83.385.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01575, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056946.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

ADVANCED OENO CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 83.385.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01584, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056944.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

PROMETHEUS IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1513 Luxembourg, 63, boulevard Prince Félix.
R. C. Luxembourg B 64.515.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09849, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056904.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

PROMETHEUS IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1513 Luxembourg, 63, boulevard Prince Félix.
R. C. Luxembourg B 64.515.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09850, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056907.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

PROMETHEUS IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1513 Luxembourg, 63, boulevard Prince Félix.
R. C. Luxembourg B 64.515.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09854, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056914.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

PROMETHEUS IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1513 Luxembourg, 63, boulevard Prince Félix.
R. C. Luxembourg B 64.515.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09855, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056918.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

INTEGRA CONSULTANCY SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 59.616.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09124, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour INTEGRA CONSULTANCY SERVICES S.A.

Signature

(056925.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

UBP ADVISORY SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.044.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2005

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale, l'Assemblée procède aux élections statutaires comme suit:

- Elle réélit MM. Jean-Noël Sione et Michel Girardin et élit M. André Labranche, Membre de la Direction de UNION BANCAIRE PRIVEE (LUXEMBOURG) S.A., demeurant professionnellement au 18, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg, en qualité d'Administrateur de la société pour une durée d'un an.

- Elle élit DELOITTE S.A., Réviseur d'Entreprises, ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an.

Leur mandat prendra donc fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

Pour le Conseil d'Administration de UBP ADVISORY SERVICES

UNION BANCAIRE PRIVEE (LUXEMBOURG) S.A.

Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00385. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056909.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

UBP ADVISORY SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.044.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BG00386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour le Conseil d'Administration de UBP ADVISORY SERVICES

UNION BANCAIRE PRIVEE (LUXEMBOURG) S.A.

Domiciliaire

Signature

(056910.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

M.C.M. METAL CONCEPT & MACHINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 70.431.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09125, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour METAL CONCEPT & MACHINE S.A.

Signature

(056927.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

TESS-CAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 68, rue Zénon Bernard.
R. C. Luxembourg B 22.913.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09126, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour TESS-CAT, S.à r.l.

Signature

(056928.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

58640

LEON KREMER ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4326 Esch-sur-Alzette, 13, rue Stalingrad.
R. C. Luxembourg B 22.304.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour LEON KREMER & FILS, S.à r.l.

Signature

(056929.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

NEW TRANS LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Louis Pasteur.
R. C. Luxembourg B 61.227.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00446, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour NEW TRANS LUX, S.à r.l.

Signature

(056931.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

SOGIDIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 56.903.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09860, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(056932.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

ENTREPRISE GIOVANNI VITTORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3249 Bettembourg, 107, rue J.-F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 80.683.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03459, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

BUREAU COMPTABLE FABER & WEIS, S.à r.l.

Signature

(056933.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

OUME SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 81.053.

L'an deux mille cinq, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme OUME SOPARFI S.A., avec siège social à L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 81.053, constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, alors notaire de résidence à Capellen, en date du 14 mars 2001, publié au Mémorial C numéro 874 du 12 octobre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Frédérique Lerch, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Cindy Risse, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Tina Cardoso, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Suppression de la valeur nominale des actions.
2. Conversion du capital social de LUF en EUR.
3. Augmentation du capital social d'un montant adéquat en euros en vue de porter le capital souscrit ainsi obtenu par conversion à 31.250,- EUR, sans création d'actions nouvelles.
4. Libération intégrale de l'augmentation de capital.
5. Remplacement des 1.250 actions existantes sans expression de valeur nominale par 1.250 actions d'une valeur nominale de 25,- EUR chacune.
6. Suppression du capital autorisé existant et refixation d'un nouveau capital autorisé à hauteur de 620.000,- EUR, pour une nouvelle période de cinq ans, prenant fin le cinquième anniversaire de la publication du présent acte.
7. Modification afférente de l'article 3 des statuts.
8. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Exposé préliminaire

L'assemblée constate que, contrairement à ce qui est stipulé dans le 1^{er} alinéa de l'article trois (3) des statuts, relative au nombre des actions représentatives du capital social, mille deux cent cinquante actions (1.250) ont été souscrites lors de la constitution de la société.

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des mille deux cent cinquante (1.250) actions représentant le capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF).

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR).

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent soixante-trois virgule trente et un euros (263,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR).

Quatrième résolution

L'assemblée constate que la libération intégrale de l'augmentation de capital ci-avant réalisée a été faite par les anciens actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la société, moyennant versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société anonyme OUME SOPARFI S.A., prédésignée, de sorte que la somme de deux cent soixante-trois virgule trente et un euros (263,31 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de remplacer les mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes sans expression de valeur nominale par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer le capital autorisé existant et de refixer un nouveau capital autorisé à hauteur de 620.000,- EUR, pour une nouvelle période de cinq ans, prenant fin le cinquième anniversaire de la publication du présent acte.

Septième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article trois (3) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) d'actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Le capital social pourra être porté de son montant actuel à six cent vingt mille euros (620.000,- EUR) par la création et l'émission d'actions supplémentaires d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer en numéraire ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital.

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici-là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Lors de toute augmentation de capital, qu'elle soit réalisée dans le cadre du capital autorisé ou autrement, les actionnaires existants disposent d'un droit de souscription préférentiel proportionnellement au nombre d'actions qu'ils possèdent. Ce droit doit être exercé dans le délai d'un mois à partir de la notification ou de l'annonce faite à cet effet par le conseil d'administration de l'intention de procéder à une telle augmentation de capital. Les droits y afférents non exercés dans le délai ci-avant accroissent le droit de souscription préférentiel des actionnaires restants proportionnellement à leur participation dans le capital. Cependant, ce droit doit également être exercé dans le mois d'une notification ou publication afférente par le conseil d'administration. La souscription des actions pour laquelle aucun droit préférentiel n'a été exercé devient libre.»

Huitième résolution

L'assemblée décide de supprimer les mots «et pour la première fois en 2002» du 1^{er} alinéa de l'article onze (11) des statuts.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: C. Risse, F. Lerch, T. Cardoso, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 4 juillet 2005, vol. 532, fol. 22, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 juillet 2005.

J. Seckler.

(058883.3/231/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2005.

COLUFI - COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 6.013.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 24 juin 2005 à 11 heures à Luxembourg

- Le mandat des Administrateurs Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et de la société COSAFIN S.A. arrivant à échéance, l'Assemblée renouvelle à l'unanimité celui-ci pour une nouvelle période de 1 an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2005.

- L'Assemblée décide également de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur Pierre Schill, Réviseur d'Entreprises, 18A, boulevard de la Foire, Luxembourg pour une nouvelle période de 1 an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2005.

Extrait sincère et conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00755. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056979.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

ALPHICOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 95.107.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour ALPHICOM, S.à. r.l.

Signature

(056936.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

DELAUX PARTNER'S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 77.653.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00444, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour DELAUX PARTNER'S, S.à. r.l.

Signature

(056937.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

REMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R. C. Luxembourg B 36.264.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour REMO S.A.

Signature

(056939.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

LASCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4004 Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 29.370.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour LASCA, S.à. r.l.

Signature

(056940.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

MEUBLES KANDEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 13, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 20.538.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour MEUBLES KANDEL, S.à. r.l.

Signature

(056941.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

58644

AUTO 2 S.A., Société Anonyme,
Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 109.054.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AUTO 2 S.r.l., ayant son siège social à Fraz. Pian di Porto, Loc. Ponte Rio, Zona Industriale, Todi (PG), Italie, constituée en date du 27 avril 1991, inscrite au registro delle Imprese de Perugia sous le numéro 01895230546.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Frédérique Vigneron, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président déclare:

I.- Que l'intégralité du capital social de huit cent mille euros (EUR 800.000,-) est détenue par:

a.- La société COLLEONI S.A., ayant son siège à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, à concurrence de cinq cent cinquante-deux mille euros (EUR 552.000,-);

b.- Madame Carla Colleoni, sans profession, demeurant à Vérone, à concurrence de huit mille euros (EUR 8.000,-);

c.- Monsieur Ferdinando Costanzi, entrepreneur, demeurant à Todi, à concurrence de deux cent quarante mille euros (EUR 240.000,-);

et que les associés sont dûment représentés à la présente assemblée, qu'en conséquence la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit dont les associés déclarent avoir eu connaissance préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

Ladite liste de présence, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Ratification de la décision de l'assemblée générale extraordinaire de la société ayant transféré le siège social de la société d'Italie au Grand-Duché de Luxembourg.

2.- Arrêté et approbation des bilan et compte de profits et pertes de la société au 31 décembre 2004 à considérer comme comptes sociaux de clôture en Italie et en même temps comme comptes d'ouverture à Luxembourg.

3.- Décision que le capital social sera fixé à huit cent mille euros (EUR 800.000,-), et divisé en huit mille (8.000) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

4.- Transformation de la société à responsabilité limitée en Société anonyme.

5.- Adaptation de l'objet social de la société aux normes légales luxembourgeoises.

6.- Changement de la dénomination en AUTO 2 S.A.

7.- Décision que le capital sera désormais représenté par quatre cent mille (400.000) actions ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune.

8.- Refonte des statuts.

9.- Nomination de trois administrateurs et d'un commissaire.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière à pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue par-devant Maître Marco Carbonari, notaire de résidence à Perugia, en date du 21 avril 2005 que le siège de la société AUTO 2 S.r.l., est transféré de Todi (PG), Franz. Pian di Porto, Loc. Ponte Rio, Zona Industriale, à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal. L'assemblée réunie ce jour déclare ratifier expressément les résolutions adoptées lors de la prédite assemblée. Le siège de la société est dès lors établi au 8, boulevard Royal L-2449 Luxembourg. La société est soumise au droit luxembourgeois.

Deuxième résolution

L'assemblée arrête et approuve les bilan et comptes de profits et pertes de la société au 31 décembre 2004, qui sont à considérer comme comptes sociaux de clôture en Italie et en même temps comme comptes d'ouverture à Luxembourg.

Troisième résolution

L'actif net de la société étant évalué à la somme de huit cent soixante-quinze mille deux cent quatre-vingt-six euros et soixante-cinq cents (EUR 875.286,65), l'assemblée décide de porter le capital à huit cent mille euros (EUR 800.000) et de transférer la différence s'élevant à soixante-quinze mille deux cent quatre-vingt-six euros et soixante-cinq cents (EUR 75.286,65) au compte des primes d'émission. Le capital est représenté par huit mille (8.000) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de transformer la société à responsabilité limitée existante en société anonyme conformément à la faculté prévue à l'article trois (3) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ladite transformation ne donnant pas lieu à une personnalité juridique nouvelle.

Le capital et les réserves, tels qu'ils existent depuis l'augmentation de capital ci-avant, demeurant intacts, de même que tous les éléments d'actif et de passif, les amortissements, les moins-values et les plus values, et la société anonyme continuera les écritures et la comptabilité tenues par la société à responsabilité limitée.

Il résulte d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises, la société H.R.T. REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, en date du 13 juin 2005 que la valeur des actifs nets de la société à responsabilité est au moins égale au montant de son capital social (avant réduction du capital).

Conclusion

Sur base des vérifications effectuées, nous sommes d'avis que l'actif net de la société au 31 décembre 2004 est au moins égal à un capital de EUR 800.000,- représenté par 400.000 actions d'une valeur nominale de EUR 2,- chacune. La différence de EUR 75.286,65 par rapport à l'actif net est à inscrire en primes d'émission.

Ce rapport est émis uniquement dans le cadre du transfert du siège social de la société à Luxembourg et ne peut être utilisé à d'autres fins sans notre accord préalable.

Le rapport demeurera annexé au présent acte avec lequel il sera soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'adapter l'objet social de la société aux normes légales luxembourgeoises et de lui donner la teneur suivante:

La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société a également pour objet le commerce au détail de véhicules en tout genre.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire de l'intermédiation sur les marchés.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Sixième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de AUTO 2 S.r.l. en AUTO 2 S.A.

Septième résolution

L'assemblée décide de transformer les huit mille (8.000) parts sociales existantes sans valeur nominale en quatre cent mille (400.000) actions et de leur attribuer une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration ci-après désigné pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

Huitième résolution

L'assemblée décide d'adopter les statuts suivants:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de AUTO 2 S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est indéterminée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société a également pour objet le commerce au détail de véhicules en tout genre.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire de l'intermédiation sur les marchés.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social de la société est fixé à huit cent mille euros (EUR 800.000,-), divisé en quatre cent mille (400.000) actions de deux euros (EUR 2,-) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Les actions de la société ne peuvent être cédées à un tiers sans le consentement préalable du conseil d'administration de la société. Les actions sont librement cessibles aux actionnaires. Si une cession à un tiers est envisagée, cette intention doit être notifiée au conseil d'administration qui devra informer les autres actionnaires. Ces actions sont censées être offertes au rachat par les autres actionnaires qui ont ainsi un droit de préemption, lequel devra être exercé endéans les 60 jours, faute de quoi le conseil d'administration donnera son accord à la cession à des tiers.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser trois ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux ayant une valeur supérieure à vingt mille euros (EUR 20.000,-). Les actes ayant comme objectif des participations dans des sociétés, immeubles, demandes de prêts et prêts hypothécaires, sont réservés à l'assemblée générale. Le Conseil d'Administration ne pourra acquérir des participations ni conclure de dettes. Tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de la compétence du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective d'un administrateur de la catégorie A ensemble avec celle d'un administrateur de la catégorie B, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le dernier mardi du mois d'avril à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

L'assemblée déclare que la société est propriétaire de diverses automobiles et autorisations, dont la description est plus amplement spécifiée aux trois annexes intitulées «A», «B» et «C». Ces annexes après avoir été signées ne varient par tous les comparants et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Neuvième résolution

L'assemblée décide de fixer à trois le nombre des administrateurs et décide en outre de nommer aux fonctions d'administrateur de la société les personnes suivantes:

Catégorie «A»:

a.- Monsieur Gastone Colleoni, entrepreneur, demeurant à Via XX Septembre 29, Verone (VR) Italie.

Catégorie «B»:

b.- Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

c.- Madame Frédérique Vigneron, employée privée, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Le mandat des administrateurs expirera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires devant se tenir en 2010.

Dixième résolution

L'assemblée décide de fixer à un le nombre de commissaires aux comptes et décide en outre de nommer aux fonctions de commissaires aux comptes de la société:

- TOWERBEND LIMITED, ayant son siège à Suite 3, 54-56 Marylebone Lane, London W1U 2NU, Royaume Uni.

Le mandat du commissaire aux comptes expirera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires devant se réunir en 2010.

Onzième résolution

L'assemblée décide de fixer l'adresse du siège social de la société à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Douzième résolution

L'exercice social commencé le 1^{er} janvier 2005 se clôturera à la date du 31 décembre 2005.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites du présent acte sont estimés à quatre mille cinq cents euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: L. Moreschi, S. Schieres, F. Vigneron, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 29 juin 2005, vol. 432, fol. 14, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 juillet 2005.

H. Hellinckx.

(059113.3/242/219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2005.

ENCON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 71.944.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01605, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056943.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

DU FORT FINANCING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.349.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2005, Messieurs Jean Robert Bartolini et Alain Renard ont démissionné de leur mandat d'administrateurs de la société avec effet immédiat.

L'assemblée a réélu Monsieur Franco Gandini, nommé Messieurs Dominique Rasquin et Romain Thillens à la fonction d'administrateurs pour une période allant jusqu'à l'assemblée d'approbation des comptes de 2006.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2005, réf. LSO-BF09071. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057094.3/024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

PROJECT DEVELOPMENT & MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 86.074.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056947.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

MAISON DU LIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 99, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 24.675.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour MAISON DU LIT, S.à. r.l.

Signature

(056948.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

KEY PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue J.-P. Beicht.
R. C. Luxembourg B 84.845.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Décharge a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Signatures.

(056952.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

KEY PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue J.-P. Beicht.
R. C. Luxembourg B 84.845.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Décharge a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Signatures.

(056955.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

SIPAM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 13.937.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 mai 2005

Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, né le 18 mai 1956 à L-Echternach, demeurant à L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg, est nommé nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Filippo Comparetto, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2009.

Certifié sincère et conforme

Pour SIPAM PARTICIPATIONS S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01145. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057048.3/696/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

C.S.R. S.A., Société Anonyme,
Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 109.055.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme C.S.R. S.r.l., ayant son siège social à Camposanto (MO), Via Circonvallazione 1, constituée en date du 9 juillet 2001, inscrite au registro delle Imprese de Modena sous le numéro 02734860360.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Frédérique Vigneron, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare:

I.- Que l'intégralité du capital social de dix mille quatre cents euros (EUR 10.400,-) est détenue par:

a.- La société FIN 4 HOLDING S.A., ayant son siège à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, à concurrence de dix mille deux cent quatre-vingt-seize euros (EUR 10.296,-);

b.- Monsieur Nino Golinelli, entrepreneur, demeurant à San Felice Sul Panaro, Via della Tecnica 57, à concurrence de cent quatre euros (EUR 104,-);

et que les associés sont dûment représentés à la présente assemblée, qu'en conséquence la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit dont les associés déclarent avoir eu connaissance préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

Ladite liste de présence, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Ratification de la décision de l'assemblée générale extraordinaire de la société ayant transféré le siège social de la société d'Italie au Grand-Duché de Luxembourg.

2.- Arrêté et approbation des bilan et compte de profits et pertes de la société au 31 décembre 2004 à considérer comme comptes sociaux de clôture en Italie et en même temps comme comptes d'ouverture à Luxembourg.

3.- Décision que le capital social sera fixé à quarante mille euros (EUR 40.000,-), et divisé en quatre cents (400) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

4.- Transformation de la société à responsabilité limitée en Société anonyme.

5.- Adaptation de l'objet social de la société aux normes légales luxembourgeoises.

6.- Changement de la dénomination en C.S.R. S.A.

7.- Décision que le capital sera désormais représenté par vingt mille (20.000) actions ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune.

8.- Refonte des statuts.

9.- Nomination de trois administrateurs et d'un commissaire.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière à pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue par-devant Maître Franco Soli, notaire de résidence à Modène, en date du 21 avril 2005 que le siège de la société C.S.R. S.r.l., est transféré de Camposanto (MO), Via Circonvallazione 1, à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal. L'assemblée réunie ce jour déclare ratifier expressément les résolutions adoptées lors de la prédite assemblée. Le siège de la société est dès lors établi au 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. La société est soumise au droit luxembourgeois.

Deuxième résolution

L'assemblée arrête et approuve les bilan et comptes de profits et pertes de la société au 31 décembre 2004, qui sont à considérer comme comptes sociaux de clôture en Italie et en même temps comme comptes d'ouverture à Luxembourg.

Troisième résolution

L'actif net de la société étant évalué à la somme de trois cent quatre-vingt-six mille cinq cent quatre-vingt-onze euros et un cent (EUR 386.591,01), l'assemblée décide de porter le capital à quarante mille euros (EUR 40.000,-) et de transférer la différence s'élevant à trois cent quarante-six mille cinq cent quatre-vingt-onze euros et un cent (EUR 346.591,01) au compte des primes d'émission. Le capital est représenté par quatre cents (400) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de transformer la société à responsabilité limitée existante en société anonyme conformément à la faculté prévue à l'article trois (3) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ladite transformation ne donnant pas lieu à une personnalité juridique nouvelle.

Le capital et les réserves, tels qu'ils existent depuis l'augmentation de capital ci-avant, demeurant intacts, de même que tous les éléments d'actif et de passif, les amortissements, les moins-values et les plus values, et la société anonyme continuera les écritures et la comptabilité tenues par la société à responsabilité limitée.

Il résulte d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises, la société H.R.T. REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, en date du 13 juin 2005 que la valeur des actifs nets de la société à responsabilité est au moins égale au montant de son capital social (avant réduction du capital).

Conclusion

Sur base des vérifications effectuées, nous sommes d'avis que l'actif net de la société au 31 décembre 2004 est au moins égal à un capital de EUR 40.000,- représenté par 20.000 actions d'une valeur nominale de EUR 2,- chacune. La différence de EUR 346.591,01 par rapport à l'actif net est à inscrire en primes d'émission.

Ce rapport est émis uniquement dans le cadre du transfert du siège social de la société à Luxembourg et ne peut être utilisé à d'autres fins sans notre accord préalable.

Le rapport demeurera annexé au présent acte avec lequel il sera soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'adapter l'objet social de la société aux normes légales luxembourgeoises et de lui donner la teneur suivante:

La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société a également pour objet la production, la commercialisation par correspondance et télévente de produits alimentaires, vestimentaires et mobiliers.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire de l'intermédiation sur les marchés.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Sixième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de C.S.R. S.r.l. en C.S.R. S.A.

Septième résolution

L'assemblée décide de transformer les quatre cents (400) parts sociales existantes sans valeur nominale en vingt mille (20.000) actions et de leur attribuer une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration ci-après désigné pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

Huitième résolution

L'assemblée décide d'adopter les statuts suivants:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de C.S.R. S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est indéterminée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société a également pour objet la production, la commercialisation par correspondance et télévente de produits alimentaires, vestimentaires et mobiliers.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire de l'intermédiation sur les marchés.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social de la société est fixé à quarante mille euros (EUR 40.000,-), divisé en vingt mille (20.000) actions de deux euros (EUR 2,-) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser trois ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux ayant une valeur supérieure à vingt mille euros (EUR 20.000,-). Les actes ayant comme objectif des participations dans des sociétés ou de mêmes que les immeubles, demandes de prêts et prêts hypothécaires, sont réservés à l'assemblée générale. Le Conseil d'Administration ne pourra acquérir des participations ni conclure de dettes. Tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de la compétence du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective d'un administrateur de la catégorie A ensemble avec celle d'un administrateur de la catégorie B, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le dernier mardi du mois d'avril à 12.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.))

L'assemblée déclare que la société est propriétaire de diverses automobiles et autorisations, dont la description est plus amplement spécifiée aux trois annexes intitulées «A», «B» et «C». Ces annexes après avoir été signées ne varient par tous les comparants et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Neuvième résolution

L'assemblée décide de fixer à trois le nombre des administrateurs et décide en outre de nommer aux fonctions d'administrateur de la société les personnes suivantes:

Catégorie «A»:

a.- Monsieur Alcide Golinelli, entrepreneur, demeurant à Via Circonvallazione 5, I-Camosanto.

Catégorie «B»:

b.- Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

c.- Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Le mandat des administrateurs expirera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires devant se tenir en 2010.

Dixième résolution

L'assemblée décide de fixer à un le nombre de commissaires aux comptes et décide en outre de nommer aux fonctions de commissaires au comptes de la société:

- TOWERBEND LIMITED, ayant son siège à Suite 3, 54-56 Marylebone Lane, London W1U 2NU, Royaume Uni.

Le mandat du commissaire aux comptes expirera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires devant se réunir en 2010.

Onzième résolution

L'assemblée décide de fixer l'adresse du siège social de la société à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Douzième résolution

L'exercice social commencé le 1^{er} janvier 2005 se clôturera à la date du 31 décembre 2005.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites du présent acte sont estimés à quatre mille euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: L. Moreschi, S. Schieres, F. Vigneron, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 29 juin 2005, vol. 432, fol. 14, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 juillet 2005.

H. Hellinckx.

(059116.3/242/215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2005.

FAST AND SERIOUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8999 Windhof, 9, rue des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 104.476.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00376, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour FAST AND SERIOUS S.A.

Signature

(056954.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

DU FORT INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 64.603.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2005, Messieurs Steven Buyse, Geert Buyck, Mark Grijelle et Pier Franco Uzzeni ont démissionné de leur mandat d'administrateurs de la société avec effet immédiat.

L'assemblée a nommé Messieurs Dominique Rasquin, Romain Thillens, Pierre Hoffmann et Philippe Richelle à la fonction d'administrateurs pour une période allant jusqu'à l'assemblée d'approbation des comptes de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2005, réf. LSO-BF09069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057092.3/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

SOLOTRAK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 83.395.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01627, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056958.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

SOLOTRAK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 83.395.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01629, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056950.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

ALIDE-RESTAURATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5751 Frisange, 10, rue Robert Schuman.
R. C. Luxembourg B 43.928.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00377, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour ALIDE-RESTAURATION, S.à r.l.

Signature

(056957.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

**DHL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. DHL INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-5326 Contern, 1, rue de l'Etang - ZAE Weiergewan.
R. C. Luxembourg B 18.358.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02123, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Signature.

(056966.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

PRORA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 47.377.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 15 juin 2005

Monsieur Schaus Adrien, Monsieur De Bernardi Angelo et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Madame Ries-Bonani Marie-Fiore est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

PRORA S.A.

R. Scheifer-Gillen / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BF09423. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056988.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

**DHL EXPRESS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,
(anc. VAN GEND & LOOS S.A.).**

Siège social: L-5326 Contern, 11A, rue Edmond Reuter - ZAE Weiergewan.
R. C. Luxembourg B 5.679.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02126, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Signature.

(056968.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

WESTWOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 88.748.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 21 juin 2005

Monsieur D'Amario Carlo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

WESTWOOD S.A.

M.-F. Ries-Bonani / C. D'Amario

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00917. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056989.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

FONDATION DEIEREN ASYL, Etablissement d'utilité publique.

BILAN 2003

Capital au 31 décembre 2002

BGL CC.	38.259,95	
BGL CC.	4.121,02	
CCP.	15.607,58	
DEXIA-BIL	16.276,94	
BGL/FORTIS CC	3.490,05	
BGL/FORTIS T	41.947,60	
Prêt Dudelange.	24.789,36	
	<hr/>	
	144.492,50	
Dons	12.060,85	
Intérêts	654,41	
Indemnité secrétaire.		500,00
Timbres + bureau		200,00
Enregistrement		154,10
Frais de compte		89,84
Participations:		
Dudelange.		19.642,33
Opfangstatioun François.		12.500,00
Redange.		2.500,00
Ettelbruck		2.500,00
Differdange		2.500,00
Diff. Vétérinaires.		2.935,00
		<hr/>
		43.521,27
Comptes au 31 décembre 2003		
BGL CC (LU39 0030 2483 7084 0000)		21.678,34
BGL CC (LU24 0030 1822 7243 0000)		3.781,53
CCP.		18.715,58

DEXIA-BIL	20.607,46
BGL/FORTIS CC	6.205,05
BGL/FORTIS T	42.698,53
	<u>113.686,49</u>
Total:	157.207,76 157.207,76

PREVISIONS BUDGET 2004

Capital au 31 décembre 2002	113.686,49
Dons	15.000,00
Intérêts	800,00
	<u>129.486,49</u>

Subventions:

Dudelange	10.250,00 *
Redange	2.500,00
Ettelbruck	3.750,00 **
Luxembourg	48.362,00 ***
Autres vétérinaires	3.000,00
Indemnité secrétaire	250,00
Bureau/timbres	100,00
Divers	250,00
	<u>68.462,00</u>

Disponible au 1^{er} janvier 2005: 61.024,49.

(Si paiement intégral: 36.534,49).

* La somme demandée par Dudelange est de 25.300,- dont 10.250 seront remboursés

** La somme demandée est de 5.200 dont 3.750 seront remboursés

*** Il s'agit des dépenses non-remboursées de 2000 à 2004

(La somme pour 2003 est de 17.980,- dont 10.000 seront remboursés)

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02095. – Reçu 93 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(056967.3//60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

VERLUTIG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 18.574.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05814, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(057021.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

**INTESA HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. IntesBci HOLDING INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 44.318.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, de BANCA INTESA SPA, en tant que maison mère de INTESA HOLDING INTERNATIONAL S.A., enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2005, sur le dossier de INTESA HOLDING INTERNATIONAL S.A. en vertu de l'art. 314(1) de la loi du 10 août 1915 et telle que modifiée par la suite, réf. LSO-BF03017, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTESA HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signature

(057103.3/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE LA GAICHEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 58.371.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 24 juin 2005 à 9.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de M. Jean Quintus et de COSAFIN S.A.
- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer:

Monsieur Joseph Winandy, Administrateur de sociétés,
Domicilié à Itzig, 92, rue de l'Horizon Plateau St Hubert;
en remplacement de Monsieur Koen Lozie.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Noël Didier.

- Le mandat des Administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00752. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(056975.3/1172/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

MANTILLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.304.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 28 juin 2005

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de deux ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour MANTILLA S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00899. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(057009.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

LUX ARCHERY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8360 Goetzingen, 4, rue de Windhof.
R. C. Luxembourg B 107.273.

Sylvie Reuter démissionne de son poste d'administrateur de la société LUX ARCHERY S.A., immatriculée au R.C. sous le numéro B 107.273, et ce, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

S. Reuter.

(057017.2//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.